ENTREPRISE - Comment déposer un devis hors Fiches Modificatives ?

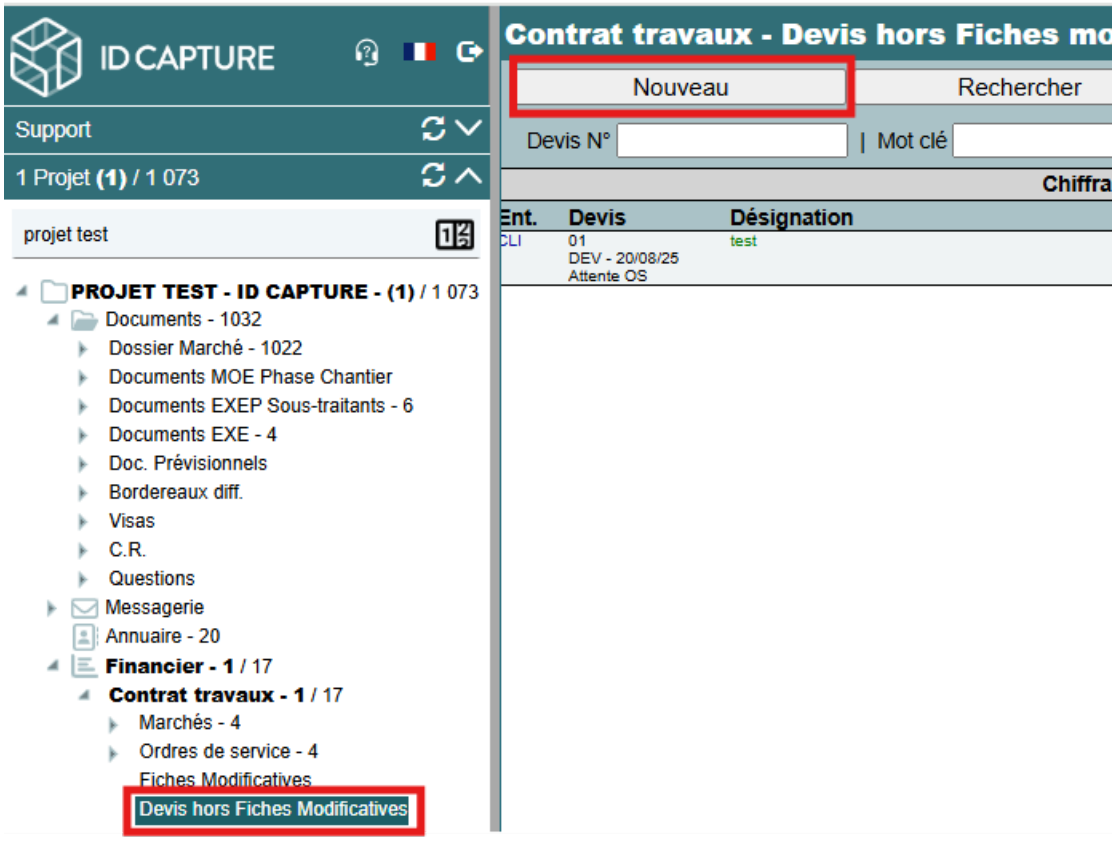
Matthew WRAY - 2026-05-27 - Devis / Fiche Travaux Modification (FTM) / Devis Hors FTM
Note

Ressources supplémentaires :

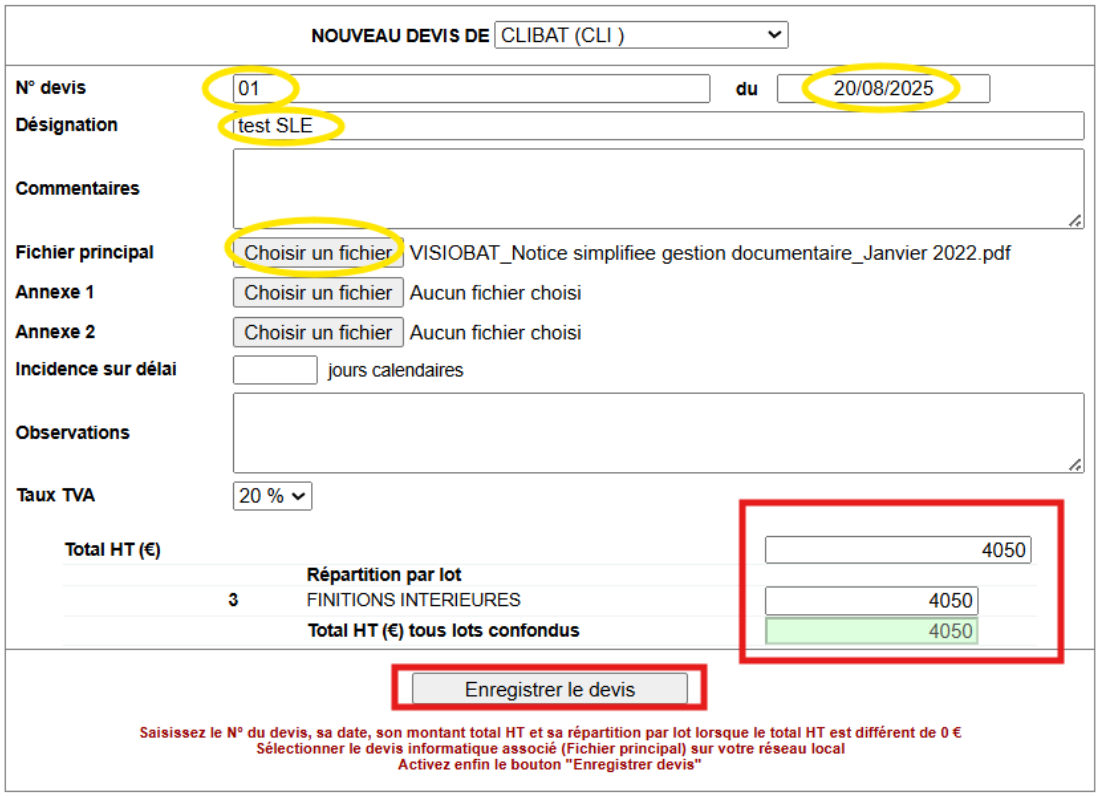
ENTREPRISE - GF - Tutoriel vidéo : déposer un devis hors fiche modificative

Dans certains cas l'entreprise peut déposer un devis même si elle n'est pas sollicitée dans le cadre d'une fiche de travaux modificatifs par la MOE.

Dans le volet Financier de l'arborescence, dépliez la branche du marché de travaux concerné et cliquez *Devis hors fiches modificatives,* puis *Nouveau* dans la partie droite de la page :



Renseignez les informations demandées et enregistrez le devis dans la page ci-dessous :



- n° du devis
- date du devis
- désignation du devis
- au moins un fichier joint (selon paramétrage)

Important : si vous êtes titulaire de plusieurs lots, vous devrez renseigner le montant de chaque lot concerné, et le total en haut de la répartition. Le système affichera le total des lots dans la zone rouge et vérifiera qu'il correspond au total saisi pour autoriser l'enregistrement.

Bon à savoir :

- Si votre devis ne concerne qu'un seul de vos lots : ne rien mettre dans la case du lot non concerné.
- Si vous saisissez zéro (0) sur un des lots, un OS sera attendu pour le lot concerné un fois le devis validé MO. Il s'agit de permettre l'émission d'OS demandant des travaux sans incidence financière.

Important :

Bien que sur certains projets il soit possible de déposer des devis hors FTM, les **demandes via FTM restent prioritaires** : avant de chiffrer hors FTM, vérifiez bien qu'aucune Fiche de Travaux Modificatifs n'est en attente d'un devis de votre part sur le même sujet.

Pour en savoir plus sur le chiffrage via FTM, consultez notre article ci-dessous;

ENTREPRISE : Comment déposer un devis dans une FTM (Fiche de Travaux Modificatifs) ?